



## **CLIC ATSS du 6 JUIN**

### **2017**

1. **CAPA MUTATIONS DES AAE**
2. **CAPA MUTATIONS DES SAENES**
3. **L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**
4. **MAIS QUI EST DONC JEAN MICHEL BLANQUER**
5. **LE SGEN CFDT ECRIT AU NOUVEAU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**
6. **Agenda**

#### **1 – CAPA MUTATIONS DES ATTACHES DU 24 MAI 2017**

Il y avait 20 postes vacants sur amia et sur les 29 demandes de mutations, seulement 18 ont été satisfaites. Après la CAPA il restait 15 postes vacants auxquels se sont rajoutés 2 nouveaux postes à l'issue de la CAPA des SAENES.  
Lors de cette CAPA, 2 titularisations, 1 intégration et 3 promotions APAE ont été prononcées

#### **2 –CAPA MUTATIONS DES SAENES DU 30 MAI 2017**

Sur les 65 demandes de mutations, seulement 22 ont été satisfaites. Après la CAPA, il reste 4 postes vacants.  
Pour précisions, la carte cible des adjoints gestionnaires de 2014 a été appliquée et 2 postes de gestionnaires de Cat A sont passés en Cat B : il s'agit du lycée Lambert de Mulhouse et du collège de Rixheim  
Et 2 postes de gestionnaires de cat B sont passés cat A : il s'agit du collège Wolf de Mulhouse et du collège Truffaut de Strasbourg.  
Il est regrettable que l'UHA ne joue pas le jeu d'un sortant = un entrant ; c'est ainsi que 2 postes libérés par mutation passeront ITRF.

Quelques précisions concernant la nature du poste définie lors des vœux sur amia qui a une grande importance dans les attributions de postes :

« gestionnaire matérielle », « non gestionnaire », « fonctions administratives », « toutes spécialités », « gestion comptable ».

En effet cela conditionne l'obtention du poste ; par exemple : pour un poste de secrétaire de direction qui se libère, seules les demandes « toutes spécialités » et « fonctions administratives » pourront l'obtenir.

#### **3 – L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

C'est la circulaire rectorale du 7/04/17 qui en définit les modalités. Vous la trouverez ainsi que ses 3 annexes sous ce lien :

[https://si.ac-strasbourg.fr/ged\\_diffusion/www/recherche?fonds=0&mots=entretien+professionnel+2017+ATSS](https://si.ac-strasbourg.fr/ged_diffusion/www/recherche?fonds=0&mots=entretien+professionnel+2017+ATSS)

L'entretien professionnel par le supérieur hiérarchique direct est un droit pour chaque agent. Il est donc obligatoire au titre de chaque année scolaire.

Son compte rendu sert de document de référence par l'administration pour les mutations et les avancements de grade et de corps.

Nouveauté cette année : seront ajoutées au compte rendu (annexes 1 et 2) la référence et la fiche du répertoire des métiers (REME) correspondant aux fonctions occupées par l'agent.

Cas particuliers :

Les agents en congés au moment de la phase d'entretien peuvent bénéficier, d'un commun accord, d'un entretien sous d'autres formes (téléphonique par exemple).

Un agent qui refuserait de participer à l'entretien professionnel pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

Les comptes rendus devront être retournés à la DPAE2 au plus tard le **28/08/2017**.

Pour rappel : votre signature ne vaut pas accord du contenu, mais signifie uniquement que vous en avez pris connaissance

En cas de désaccord, utilisez la case observations en page 4

Vous pouvez aussi faire un recours direct dans un premier temps puis à la CAPA compétente en cas de désaccords persistants.

#### **4 – MAIS QUI EST DONC JEAN-MICHEL BLANQUER ?**

Comme vous le savez, c'est notre **nouveau ministre de l'Education Nationale**... Hormis le fait qu'il était jusqu'à hier directeur de l'ESSEC (une prestigieuse école de commerce), Jean-Michel Blanquer n'est pas seulement un "businessman", il est avant tout un technicien des questions de l'Education Nationale puisqu'il a exercé des postes de recteur (Guyane et Créteil), de directeur de cabinet de Luc Châtel, et de directeur de l'enseignement général et scolaire (DEGESCO) qui est la véritable tour de contrôle de la maison "Education Nationale".

Renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement, autonomie accordée aux chefs et à des équipes restreintes d'enseignants (coordonnateurs de discipline, conseil pédagogique ?), insistance sur les fameux "fondamentaux" sont quelques-unes des solutions qu'il préconise dans son dernier ouvrage, "*L'école de demain*" paru en 2016.

Le Sgen-CFDT partage un certain nombre d'éléments de diagnostics fait par JM Blanquer mais se trouve en désaccord sur un très grand nombre des solutions qu'il préconise.

Nous attendons maintenant de le rencontrer et nous souhaitons un travail commun autour de sujets importants comme la formation initiale des enseignants et CPE, le bac-3/bac+3 (d'où la nécessité de rencontrer également le nouveau ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M Vidal).

**Fondamentalement, le Sgen-CFDT demande à ce que les dispositifs engagés ne soient pas remis en cause.** Le Sgen-CFDT s'est déjà exprimé sur les dossiers prioritaires [pendant](#)

[la campagne](#) et [après l'élection](#) du Président de la République. Pour le Sgen-CFDT, il est primordial que le dialogue social soit respecté.

## 5 – LE Sgen-CFDT ECRIT AU NOUVEAU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Sgen-CFDT s'est quant à lui associé avec la CFDT-FEP (enseignement privé), l'UNSA et la FCPE pour demander au nouveau président de la République une politique ambitieuse pour l'Education Nationale, c'est à dire pour nous :

- Une politique qui ne se limite pas à la seule École qui en est le pivot. **La Culture -sous toutes ses formes, l'éducation populaire, les pratiques sportives** sont autant d'apports complémentaires qui viennent l'enrichir et la renforcer. [... ]
- Une politique qui poursuive la **lutte contre les inégalités** entre les élèves et permettre à chacun d'acquérir à l'issue de sa scolarité obligatoire le contenu du socle commun de connaissances et de compétences et de culture.
- Une politique qui **reconnaisse et valorise tous les personnels** qui contribuent par leur action [...] à la mission éducative dans une approche pluri-professionnelle et complémentaire respectant le champ de compétence de chacun. Il faut accompagner et soutenir tous ceux qui innovent au bénéfice des élèves.

*"Plutôt que de nouvelles réformes remettant en cause les réformes précédentes, ce doit être la priorité de l'action publique, porteuse de changement effectif. Pour que le système éducatif entre dans une époque de créativité partagée et d'adaptation continue, le **renforcement d'une formation professionnelle tout au long de la vie** est très attendu par les personnels. Celle-ci doit constituer l'un des éléments forts d'une politique de gestion des ressources humaines prospective, respectueuse des personnels qui nécessite également d'être repensée dans sa globalité au regard des enjeux pour notre système éducatif."*

[Lire la lettre du Sgen-CFDT et du bloc réformiste au président de la République en intégralité](#)

[Les demandes du Sgen-CFDT pour un véritable projet éducatif pour le quinquennat](#)

[Sup : le Sgen-CFDT demande un temps de clarification au nouveau président](#)

[Article : le bloc réformiste écrit à Macron](#)

## 6 - AGENDA :

**16 juin 2017 : GT CONGES FORMATIONS** : examen des demandes

**12 juin 2017 : CAPA** mutations, titularisations, détachements **ADJAENES**

**06 juillet 2017** : CHSCTA

**21 juin 2017** : CDEN

**Sgen-CFDT** Courriel : 68@sgen.cfdt.fr ou 67@sgen.cfdt.fr

Haut-Rhin : 1 rue de Provence 68090 Mulhouse Cedex ;  
téléphone 03-89-31-86-66

Bas-Rhin : 305 route de Colmar BP 935 - 67029 STRASBOURG  
Cedex ; téléphone : 03-88-79-87-77

**Pour vous désabonner : faites le par retour de mail, merci !**



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS